Sauvé de la casse : la bateau à vapeur "Blümlisalp"

Autor(en): **Senn, Markus**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **17 (1990)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912309

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sauvé de la casse

La bateau à vapeur «Blümlisalp»

C'est donc là qu'il se trouve, le bateau à vapeur «DS Blümlisalp», appelé affectueusement «Blüemlere» dans le dialecte local: mis en cale sèche dans le delta de la Kander et abandonné derrière un grillage, il a beaucoup perdu de sa splendeur d'antan.

Pendant de nombreuses années, l'avenir du «Blümlisalp» est resté incertain: ses adversaires l'auraient volontiers envoyé à la ferraille au début des années septante déjà; en revanche, ses défenseurs ont tout fait, depuis 1971, pour le conserver, le restaurer et le remettre en service. Aujourd'hui, ses chances sont meilleures que jamais. Les premiers travaux de remise en état de la coque du bateau ont déjà commencé.

Le «DS Blümlisalp», qui faisait autrefois la fierté de la flotte du lac de Thoune, a marqué une époque: lorsqu'il a été solennellement mis en service, le 31 juillet 1906, il était le premier bateau-salon à vapeur sur le lac de Thoune. Exactement 65 ans plus tard, il est mis hors service. Le «Blümlisalp» était considéré comme un bateau fait pour naviguer le dimanche, par beau temps; lors de sa mise en service, il était plus grand, plus confortable et plus puissant que la plupart des autres bateaux suisses et faisait alors la fierté de la compagnie de navigation. Lors de son voyage inaugural, le gouvernement bernois au grand complet se trouvait à bord!

Désaccord au sujet d'un bateau

Le 1er août 1971, ce bateau, long de 60 mètres, large de 13 mètres, pesant 300 tonnes et pouvant atteindre la vitesse de 26,3 km/h, a été retiré du service après avoir parcouru exactement 256493 kilomètres. Le sort du «Blümlisalp» paraissait scellé. Littéralement à la dernière minute, une douzaine de personnalités issues des milieux politiques et économiques de Thoune se regroupèrent en très peu de temps. Ce groupe a obtenu de la compagnie du chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) l'assurance qu'elle attendrait encore un peu avant de démolir le bateau pour la ferraille afin que des plans puissent être élaborés en vue de l'utilisation de ce qui avait été un bateau de rêve. Sur quoi, au mois de mai 1975, le «Blümlisalp» a été remorqué jusque dans le delta de la Kander, où il a trouvé un mouillage pour les 14 années suivantes. Cependant, on n'était pas encore au bout des discussions concernant le sort de ce bateau à vapeur.

Mauvaises perspectives

Les membres de la «Coopérative Vaporama» qui avait été fondée entre-temps enlevèrent tous les objets de valeur qui se trouvaient à bord: les roues du gouvernail, les lampes, les porte-voix, les plaques portant une inscription et les boiseries du salon furent mis en sécurité. Ces mesures de prudence s'imposaient car, depuis le remorquage, le «Blümlisalp» était devenu un but de promenade favori pour des vandales.

Au mois de novembre 1983, cette coopérative lance une nouvelle initiative: elle veut restaurer le bateau avec l'argent récolté lors d'une souscription et le mettre à la disposition du BLS pour que celui-ci l'exploite. M. Anliker, directeur du BLS, refuse poliment ce cadeau.

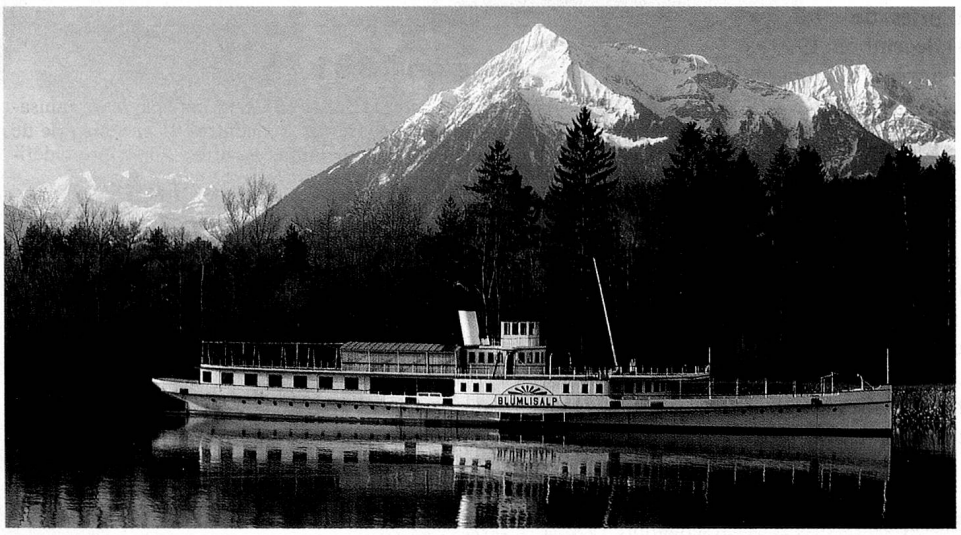

Le «Blümlisalp» avec le Niesen et la vraie Blümlisalp. (Photo: M. Senn)

Le vent tourne

Entre-temps, la situation a cependant changé et le «Blüemlere» a le vent en poupe. En effet, Fritz Anliker quitte son poste de directeur du BLS au mois de mars 1985. Détail piquant, son successeur, le chancelier d'Etat Martin Josi, est le président de «Vaporama» et un fervent défenseur du «Blümlisalp». En avril 1986 déjà, le BLS cède le bateau à vapeur, mais à certaines conditions. L'une d'entre elles est la construction à Thoune d'un nouveau dock pour le BLS. Le Grand Conseil vote généreusement un crédit de 4,8 millions de francs pour ce projet, mais soumet cette décision à des conditions financières que la coopérative ne peut remplir. La coopérative «Vaporama» se voit contrainte, bien à regret, d'annuler la souscription nationale prévue pour l'été 1987. Cela signifiait-il que le «Blümlisalp» allait disparaître? On l'a presque cru, mais les choses se sont de nouveau passées autrement que prévu. Une initiative populaire visant à sauver le dernier bateau à vapeur à aubes connaît un succès qui dépasse toutes les espérances. En mars 1988, plus de 40000 signatures légalisées – un chiffre record – sont déposées à Berne. La glace est rompue.

Il va de soi que les dons pour sauver le «Blümlisalp» sont toujours les bienvenus. Ils doivent être adressés à:
Le Blümlisalp à toute vapeur
Vaporama, Fliederweg 11,
CH-3600 Thoune
Compte de chèques postaux 30-50-1

La restauration est à portée de la main

Le 10 novembre 1988 déjà, le bateau à vapeur est hissé dans le nouveau bassin de radoub, grâce à un système d'écluses très simple. Le devis, qui a été revu avec soin, prévoit un coût total de 7 millions de francs, y compris 600000 francs pour un dock plus simple et 300000 francs pour la formation du personnel. Il reste donc un montant net de 6,1 millions de francs disponible pour la remise en état du bateau à vapeur, ce qui veut dire qu'il n'y a plus besoin que d'un peu plus de la moitié du montant prévu initialement. La remise en état du «Blüemlere» est donc à portée de la main: la souscription lancée l'automne dernier pour sauver le bateau à vapeur du lac de Thoune a déjà rapporté, jusqu'à présent, 1,8 millions de francs, qui ont été versés par plus de 12000 donateurs.

Il est prévu que le bateau fera son deuxième voyage inaugural en été 1992, soit 21 ans après sa mise hors service. *Markus Senn*